



COMPTE-RENDU

Concertation sur l'élaboration du SCoT- AEC et révision du PLUI

« Diagnostic » du projet Rouen Métropole 2050



COMPTE-RENDU

2^{ème} Réunion publique participative

Lundi 18 mars 2024 à Elbeuf (Salle des fêtes) de
18h à 21h

Cadrage général

Dans le cadre du projet Rouen Métropole 2050 (élaboration du SCoT-AEC et révision du PLUi), la Métropole Rouen Normandie organise une première phase de dialogue avec ses parties prenantes autour du diagnostic du projet. Cette phase débute le 23 février 2024 par une conférence de presse du Président de la Métropole et une rencontre avec les acteurs du territoire et les parties prenantes associées (PPA).

Pour faire participer le grand public et les parties prenantes élargies au diagnostic, la Métropole propose un questionnaire participatif en ligne (sur la plateforme jeparticipe) et organise quatre réunions publiques participatives réparties sur le territoire : le 11 mars à Duclair, le 18 mars à Elbeuf, le 19 mars à Franqueville-Saint-Pierre puis le 20 mars à Rouen.

En amont de chaque réunion publique, la Métropole de Rouen propose un temps dédié aux Elus permettant de les informer de la démarche.

Vous trouverez ci-dessous la synthèse de la deuxième réunion publique participative qui a eu lieu le 18 mars à Elbeuf.

Objectif des réunions publiques participatives

- Informer les conseillers municipaux que leurs communes ont désigné des référents pour suivre l'élaboration du SCoT AEC et la révision du PLUi.
- Initier le dialogue autour du projet Rouen Métropole 2050 dans tout le territoire.
- Associer largement les élus au lancement de la discussion autour du projet Rouen Métropole 2050 car ils en seront les signataires à l'issue.
- Présenter le cadre de réflexion du projet Rouen Métropole 2050 et sensibiliser au changement de paradigme climatique, d'aménagement et urbain grâce à l'outil nommé « la Fresque de la Métropole Rouen Normandie ».
- Recueillir le diagnostic d'usages des parties prenantes du territoire.

Déroulé et note d'ambiance

La deuxième réunion publique participative s'est déroulée le lundi 18 mars 2024 à Elbeuf dans la salle des fêtes en présence du vice-président de la Métropole en charge de l'Urbanisme, et Maire d'Elbeuf, Djoudé Merabet et de l'équipe du projet de SCoT AEC - PLUi de la Métropole Rouen Normandie.

En amont de la réunion publique, **une séquence de 18h à 18h30** a été consacrée à l'accueil des élus des communes de la Métropole afin de leur présenter la démarche **Rouen Métropole 2050**. Il a été rappelé que chaque commune disposait de référents désignés pour suivre l'élaboration du SCoT AEC et la révision du PLUi.SCOTAEC. **30 élus étaient présents pour cette première partie de la réunion locale.**

Cette séquence avec les élus s'est terminée par une pause de 30 minutes qui a permis d'échanger de manière informelle avec ces derniers et d'accueillir le grand public.

A 19h, la réunion publique participative a officiellement commencé par une introduction de Djoudé Merabet sur les changements de paradigme et de posture de la Métropole face au changement

climatique. Pour mieux s'approprier des enjeux autour du SCoT-AEC PLUi, les participants ont ensuite répondu à un quiz sur le sujet et ont écouté une présentation sur la démarche Rouen Métropole 2050.

La réunion publique s'est poursuivie par un temps de réflexion en sous-groupes autour de la « **Fresque de la Métropole Rouen Normandie** » qui permet de s'approprier les enjeux croisés d'aménagement, de transformation du territoire et du changement climatique.

Après avoir manipulé la fresque et mis en relation les différents éléments, les participants ont décrit les problématiques de leur territoire, puis retenu les atouts et les fragilités de la Métropole, selon eux.

19 habitants étaient présents lors de cette réunion publique.



La démarche Rouen Métropole 2050

Dès le début de sa mandature en 2020, le conseil de la Métropole Rouen Normandie a souhaité impulser la transformation sociale et écologique de son territoire. Elle a également déclaré l'urgence climatique en 2021 et s'est fixée pour ambition d'atteindre la neutralité carbone en 2050. **C'est dans ce contexte que la Métropole Rouen Normandie s'engage dans l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) ainsi que dans la révision de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).**

Elaboration du SCoT-AEC

D'une part, le SCoT est un document stratégique qui définit le devenir du territoire sur 25 ans. Plus précisément, ce document définit un développement équilibré du territoire et des éléments du grand paysage et de l'environnement à protéger et à valoriser (les sols, les forêts, la Seine, le réseau des mares, les zones humides, etc.). **D'autre part, le PCAET est un plan d'action portant sur les enjeux du climat, de l'air, de l'énergie et de l'adaptation au changement climatique.** Le PCAET sera intégré au SCoT dans son élaboration, d'où le nom de « SCoT-AEC ».

Révision du PLUi

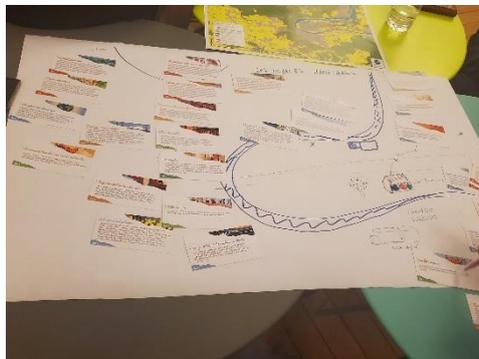
Le PLUi est un document d'urbanisme qui définit des zones d'habitat, des zones économiques et des zones agricoles. Il a été approuvé en 2020 et fera donc l'objet d'une révision.

Le défi pour la Métropole sera de mener cette démarche non pas dans une logique de développement du territoire comme c'était le cas auparavant mais de « ménagement du territoire ». Cela signifie qu'elle veillera à ne pas accroître sa consommation foncière (comme le prescrit la loi Zéro artificialisation nette) et à prendre en compte toutes les entités naturelles du territoire (et non seulement l'humain).

Travaux en sous-groupes autour de la Fresque « Métropole Rouen Normandie »

La fresque de la Métropole Rouen Normandie est un outil de sensibilisation permettant de mieux comprendre les enjeux de l'aménagement, de la transformation du territoire et du changement climatique de la métropole. La fresque consiste en un jeu de cartes décrivant des phénomènes (« étalement urbain », « inondations », « imperméabilisation des sols », « conflits sociaux », etc.) en quatre lots. Des informations concernant la Métropole sont fournies sur les cartes.

Dans un premier temps, les participants en groupe de 3 à 6 personnes ont élaboré une fresque à partir de ces cartes, en les agençant dans une logique de causes-conséquences.



Dans un second temps, les participants ont répondu collectivement sur la base de leur fresque aux consignes suivantes :

- Décrivez en bleu les problématiques qui concernent le plus votre territoire ? Pour quelles raisons ? (Justifiez vos réponses)
- Décrivez en vert, 2 cartes qui évoquent le plus pour vous les atouts de la Métropole d'aujourd'hui (Justifiez vos réponses)
- Décrivez en rose, 2 cartes qui représentent les fragilités de la Métropole, aujourd'hui.

Après s'être prêté à l'exercice, chaque groupe a présenté en plénière les résultats de ses réflexions. Cela a permis de faire la restitution des idées prioritaires de chaque groupe.

Groupe 1

Les problématiques de leur territoire :

- Les conflits sociaux.
- Les sites SEVESO
- La qualité de l'eau à cause du calcaire et de la pollution. La qualité de l'eau de la Seine.
- Les crues et les inondations.
- L'accès à la culture du territoire.
- L'utilisation des transports pour se rendre au travail, dû à l'éloignement des zones de travail. Les participants émettent le besoin d'avoir plus de pistes cyclables.
- Le stationnement.

Les atouts de la Métropole :

- Le tissu social et associatif. Comme par exemple les **éco-délégués** de l'école élémentaire Antoine de Condorcet qui mettent en œuvre de nombreux projets. Les élèves de cette école sont sensibilisés à l'écologie et au dérèglement climatique.
- La forêt.

Les fragilités de la Métropole :

- **Les forêts à Elbeuf ne sont pas suffisamment mises en valeur.** Un participant précise qu'on pourrait y faire des randonnées à vélo ou d'autres activités.
- **La faible accessibilité en transports en commun aux zones industrielles,** ce qui contraint les habitants à se rendre en voiture au travail.

Groupe 2

Les problématiques de leur territoire :

- **L'éducation et la prévention.** Les participants considèrent qu'il est indispensable d'éduquer et sensibiliser à tous les niveaux, y compris à l'école car les enfants d'aujourd'hui seront les adultes de demain en 2050. Un participant ajoute qu'il faudrait « abolir le capitalisme, la surconsommation et Amazon ».
- **L'industrialisation.**
- **Les déchets.**
- **Les grands centres commerciaux.** Pour les participants, il est nécessaire de développer la proximité à tous les niveaux : commerces de proximité, économie circulaire, culture, etc.
- **Les réseaux routiers et la circulation des poids lourds.**
- **Le moindre développement du transport fluvial.** Pourtant, la Seine est « propre » et fait partie de la culture de ce bassin.

Les atouts de la Métropole :

- **Le développement de l'offre de mobilité collective,** et notamment de la mobilité douce (offre de location de vélos et les voies vertes).
- **Une prise conscience sur le besoin d'accompagnement des écoles dans la transition écologique et le développement durable.** Une participante précise que c'est une « fragilité-atout ».

Les fragilités de la Métropole :

- **Les conflits sociaux.** Les participants soulignent qu'il faut appuyer, éduquer, prévenir l'ensemble des citoyens (enfants, adultes, acteurs et média).
- **Le manque de développement des formes de transport alternatives à la voiture individuelle.** Par exemple, à Tourville-la-Rivière, une plateforme de covoiturage vient d'être lancée, il faut faire plus.

Groupe 3

Les problématiques de leur territoire :

- **Les mobilités pendulaires pour se rendre au travail et rentrer à la maison.** On compte par exemple les ouvriers de l'automobile et de l'industrie de Saint-Aubin ou encore les personnes qui travaillent dans les services et qui se déplacent entre Elbeuf et Rouen. Tout cela provoque des bouchons routiers.

Les atouts de la Métropole :

- Les **espaces naturels**, dont la forêt.
- Le **patrimoine naturel et historique**.

Les fragilités de la Métropole :

- Les **risques industriels**.
- Les **inondations**.

Groupe 4

Les problématiques de leur territoire :

- Les **risques industriels**.
- Les **conflits sociaux**. Les participants affirment qu'il faut résoudre toutes les problématiques du territoire en n'oubliant personne, d'un point de vue juste et équitable.
- Les **inondations**.

Les atouts de la Métropole :

- Les **friches** et la possibilité de les utiliser pour du logement, l'industrie et la culture.
- Les **espaces naturels**, dont les forêts et la Seine.

Les fragilités de la Métropole :

- L'**étalement urbain** car c'est la cause d'une grande partie des problèmes de la Métropole (mobilités, éloignement, qualité de l'air, commerces, etc.).